

## **Aux communes vaudoises**

Direction hôpitaux et préhospitalier

Réf. : MPT

Lausanne, le 13 janvier 2021

### **Votre soutien au réseau des First responders vaudois et notre nouvelle collaboration pour l'administrer**

---

Mesdames et Messieurs les Préfètes et Préfets, Syndiques et Syndics, Municipales et Municipaux, Conseillères et Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Direction générale de la santé (DGS) a décidé de confier une partie de la gestion opérationnelle du concept First responders (FR) à un partenaire vaudois et a mandaté l'Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande, ES-ASUR. Cette dernière assurera le suivi des interventions ainsi que celui des bénévoles inscrits.es ; ceci à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ce partenariat permet de donner un nouvel élan au concept First Responders qui représente un maillon utile et complémentaire de la chaîne de soins d'urgence préhospitaliers et contribue à augmenter les chances de survie des patients victimes d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR). Notre objectif est de recruter un nombre suffisant de FR pour couvrir l'ensemble du territoire vaudois. La participation des communes à cette objectif s'avère être un « plus » quant à sa pleine réalisation.

Nous vous informons également que pour toute question concernant les FR, vous pouvez vous adresser aux personnes compétentes par le biais des contacts suivants : [Tél. 021 316 89 80](tel:0213168980) ou @ [info@first-responders-vd.ch](mailto:info@first-responders-vd.ch).

Nous nous permettons de vous présenter ci-dessous des informations complémentaires sur le concept des First responders.

#### **Pourquoi des bénévoles au service de victimes d'arrêt cardiaque ?**

En cas d'arrêt cardio-respiratoire ACR, chaque minute compte. Sans réanimation, chaque minute passée diminue de 10% le taux de survie. Or, on recense presque 800 ACR préhospitaliers chaque année dans le canton de Vaud. Ceux-ci peuvent survenir partout, tant dans des espaces privés (domicile, institution d'hébergement) que dans des espaces publics. Les secours sont engagés par la Centrale 144 qui alarme et envoie sur site les services du dispositif préhospitalier (ambulance et médecin). Grâce à leur répartition sur le territoire les FR sont alertés en fonction de leur proximité et arrivent généralement sur place avant les secours professionnels. Ils interviennent en pratiquant un massage cardiaque et une défibrillation. Réduire le délai entre la survenue de l'ACR et l'initiation d'un massage cardiaque étant le challenge dans ces situations, leur intervention est essentielle et contribue à réduire la mortalité de ces événements.

### **Qui est le First responder ?**

Le FR est une personne bénévole, majeure, titulaire d'une formation de base à la réanimation (BLS-AED) et qui dispose d'un smartphone où elle aura installé l'application « *First responders Vaud* ».

Le FR peut être professionnel.le de la santé mais aussi policier.ère, employé.e de commune, pompier.ère, ou profane en matière de soins, sous réserve de la formation BLS-AED valide.

### **Comment intervient le First responder ?**

Le FR est alerté par le biais de son smartphone. S'il accepte d'intervenir et qu'il se trouve plus près du patient que l'ambulance, il reçoit les informations complémentaires. Il se rend alors sur place et commence le massage cardiaque.

### **Comme autorité compétente, comment pouvez-vous soutenir un réseau de FR sur votre territoire ?**

Vous êtes en tant que communes des partenaires précieux et utiles. Vous disposez d'un réseau local dynamique et vous pouvez soutenir ce concept de santé publique, par exemple comme suit :

- ✓ proposer et organiser une séance d'information aux habitants, éventuellement avec notre appui
- ✓ encourager la formation à la réanimation de vos concitoyens en proposant par exemple une participation financière au coût de la formation
- ✓ proposer un article ou un communiqué dans vos revues/journaux locaux pour faire connaître le concept
- ✓ relayer cette information aux associations locales
- ✓ favoriser l'installation d'un défibrillateur (aussi appelé AED) dans votre commune
- ✓ nous signaler un ou plusieurs AED publics déjà disponibles.

Toutes les informations utiles, y compris le « concept des First responders du canton de Vaud » et la « Charte des First responders du canton de Vaud » se trouvent sur la page [www.vd.ch/first-responders](http://www.vd.ch/first-responders). Nous restons bien entendu disponibles pour tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin.

En vous remerciant de l'attention portée à notre message, nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre possible collaboration.

Veillez croire, Mesdames et Messieurs les Préfètes et Préfets, Syndiques et Syndics, Municipales et Municipaux, Conseillères et Conseillers communaux, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Olivier Linder  
Directeur



Marco Martinuz  
Directeur adjoint